

# VISIO - Protection Sociale Complémentaire dans la FPT

TOO033PSC

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Connaître le contexte institutionnel et la réforme de la PSC applicable à la FPT introduite par la loi du 7 août 2020 et les ordonnances du 17 février 2021
- Décrypter les enjeux de cette réforme, évaluer ses impacts et anticiper ses conséquences
- Faire de cette nouveauté une occasion d'améliorer la QVCT de ses agents

### Public Visé

Professionnels de la FPT intéressés par cette thématique (DGS, DRH, agents des services RH...)

### Pré Requis

Connaissances de base du statut de la FPT et notamment en matière de protection sociale

## Objectifs pédagogiques

Connaître le contexte institutionnel et la réforme de la PSC applicable à la FPT introduite par la loi du 7 août 2020 et les ordonnances du 17 février 2021

Décrypter les enjeux de cette réforme, évaluer ses impacts et anticiper ses conséquences

Faire de cette nouveauté une occasion d'améliorer la QVCT de ses agents

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Mise à disposition d'un support pédagogique
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

### • Préambule

- Protection sociale : de quoi parle-t-on ? (Protection sociale obligatoire, protection sociale complémentaire, les risques couverts...)
- Rappel des droits statutaires liés à l'indisponibilité physique applicables aux agents territoriaux de droit public en fonction de leur statut

### • Cadre général de la réforme de la PSC dans la FPT issue des ordonnances du 17 février 2021 et du décret du 20 avril 2022

- Obligation de participation de l'employeur
- Quels risques sont concernés ?
- Montants de la participation
- Calendrier de mise en œuvre
- Modalités d'application (convention de participation, labellisation)
- Mesure des impacts et conséquences de la réforme

### • Faire de cette réforme de la PSC un levier d'attractivité pour sa collectivité ?

- Impact de la PSC sur le bien-être et la santé des agents au travail
- Adaptation de sa politique de PSC pour répondre aux besoins des agents et en faire un levier de recrutement de nouveaux talents

### • Comment négocier pour mettre en œuvre la nouvelle PSC ?

- Négociation à l'échelle de la collectivité (points de vigilance, vie du contrat...)
- Rôle des centres de gestion dans le cadre de cette réforme
- Conclusion d'un accord collectif

*Le programme sera ajusté en fonction des dispositions réglementaires en attente de publication au jour de la diffusion de ce programme.*

## Qualification Intervenant.e.s

Directrice de Pôle RH de Centre de Gestion, experte statutaire

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation.

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

**7.00** Heures  
1 Jour

### Effectif

De 4 à 14 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>650.00</b>
<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>610.00</b>



### Contactez-nous !

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

**Tél. : 0153391418**  
**Mail : gaelle.ducher@adiaj.org**